

# ORLIAC-DE-BAR

*Le bulletin d'information officiel de la commune*



Orliacoises, Orliacois

Au terme de ce troisième confinement nous espérons tous un retour à la normal des activités. Ainsi le conseil municipal a décidé de renouveler l'expérience de l'an passée et d'organiser le samedi 17 juillet à 21h un concert public sur la place. La fête de la St-Laurent se déroulera les 7 et 8 août.



Le samedi 26 juin vous pourrez voir passer un rassemblement de véhicules anciens, le matin sur la départementale et l'après-midi sur la route du Puy de Bans. Gageons que ces animations permettront de relancer les moments de convivialité.

Depuis maintenant une année, toute l'équipe municipale se dépense sans compter pour faire vivre la commune dans l'intérêt de tous. Ainsi depuis le début de 2021 nous avons poursuivi la mise en œuvre du programme pluriannuel d'investissement :

- La restauration de l'église a été achevée en janvier.
- Les matériels commandés pour le service technique ont été réceptionnés. A l'initiative de Luc Wiart adjoint aux travaux et à la sécurité, cette modernisation des équipements permettra à Jean-Louis Simonnet, notre adjoint technique, de disposer de tous les outils nécessaires à ses multiples missions.
- La réhabilitation des bâtiments communaux va entrer dans une phase active :
  - Les travaux ont débuté dans la maison du 757 route d'Orliac (isolation, menuiseries,...). Nous obtiendrons des subventions de l'Etat et du département, et nous attendons la réponse de la Région et de Tulle-agglo.
  - Le dossier technique de réhabilitation de la maison du 2 rue de l'église est en cour de finalisation et les consultations devraient être lancées à l'automne.
- Le pont du Passadour va être réparé prochainement, les assurances ayant validé l'avis de l'expert.

Je tiens enfin à remercier vivement et chaleureusement Françoise Cheze secrétaire de mairie depuis 1985, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons d'en profiter pleinement.

Bien amicalement à tous.

**BRUNO FLEURY**  
Votre Maire

## Une nouvelle secrétaire de Mairie

Françoise CHEZE en fonction depuis plus de 35 ans a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 30 avril prochain. Elle aura travaillé à Orliac sous l'autorité de quatre maires : Emile MERCIER, Elie BOUSSEYROL, Alain CHEZE et enfin Bruno FLEURY. Après appel à candidatures et réunion d'un jury de sélection pour choisir sa remplaçante, c'est madame Julie LEMAIRE qui a été retenue. Habitante Orliac depuis 2019, elle était auparavant rédactrice principale dans une commune du département Nord et s'est installée à Orliac dans le cadre d'un projet familial de changement de région.

La commune lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions, et présente à Françoise CHEZE ses vœux d'excellente retraite.



## Mise en service de nouveaux matériels pour le service technique



Un camion avec bras de levage et benne amovible a été reçu le 8 avril. Un tracteur d'occasion doté d'équipements supplémentaires par rapport à l'ancien a été mis en service début avril.

Avec ces acquisitions, la commune a donc achevé la mise à niveau de ses moyens techniques décidée lors du vote du budget 2020 par la nouvelle équipe municipale.

## Mobilisation pour la vaccination



A Orliac-de-Bar, les plus anciens du village ont été accompagnés dans leur démarche pour se faire vacciner. Les élus ont contacté toutes les personnes de plus de 75 ans et, pour celles qui en avaient besoin, ont appelé les centres de vaccination du département pour trouver des rendez-vous. Comme pour tout un chacun, la démarche a parfois été fastidieuse, avec des refus ou des prises de rendez-vous lointaines, mais la municipalité a aidé dans ces démarches près d'une trentaine d'Orliacois et Orliacoises de plus de 75 ans. Le maire a emmené lui-même certains habitants jusqu'au

centre de vaccination, comme à Égletons début avril. Les demandes ont été ensuite étendues auprès de ceux moins nombreux ayant entre 70 et 75 ans.

La démarche a été saluée par les bénéficiaires, qui ont apprécié ce geste de solidarité.

## Élections des 20 et 27 juin

Les électeurs sont appelés aux urnes les 20 et 27 juin pour renouveler les conseils régionaux et départementaux. Le bureau de vote sera installé dans la salle polyvalente et ouvert de 8h à 18h. Les procurations électorales peuvent être établies via le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr). Après enregistrement, le mandant se présentera en personne à la gendarmerie pour faire vérifier son identité. Il est possible de vérifier son inscription sur la liste électorale sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

***Si vous souhaitez que l'on vous véhicule, n'hésitez pas à téléphoner à la mairie aux heures d'ouverture pour le demander.***



ÉLECTIONS  
RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES

## Campagne de stérilisation des chats errants

### Protocole chats errants



La commune qui a une obligation de fourrière municipale, a signé un partenariat avec une association d'Egletons. De ce fait nous avons dénoncé la convention avec la SPA de Chameyrat qui ne prend pas en charge sur place les animaux contrairement à ce que fait l'association Egletonaise. Dans le même temps, en partenariat avec l'association "50 millions d'amis", la commune a également lancé une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants. Le dossier a été mené par Karine Simbelie, conseillère municipale, qui s'est particulièrement investi sur ces dossiers complexes tant sur le plan technique que juridique.

### - EN BREF -

#### Fibre

La fibre est arrivée sur le territoire communal. Certains habitants ont déjà pu se raccorder. SFR, qui a déployé le réseau pour le compte de Tulle Agglo, devrait démarcher les occupants des logements raccordés. Vous pouvez aussi tester votre éligibilité sur le site des différents opérateurs.

#### Nouveaux horaires

La Mairie adapte ses horaires. Elle est désormais ouverte au public le :

- Lundi : 11h-13h
- Mardi : 11h-13h
- Jeudi : 11h-13h
- Vendredi : 14h-16h30

Contact :

05 55 21 32 37 - mairie.orliacdebar@orange.fr

#### PLU

Le plan local d'urbanisme a fait l'objet d'un dernier examen par le conseil et a été transmis pour avis aux organismes publics. Il sera soumis à enquête publique à la rentrée de septembre. Vous pourrez alors faire part de vos ultimes remarques auprès du commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Limoges. Après réception de son rapport, le conseil pourra effectuer les dernières modifications du plan avant son approbation définitive soit à la fin de cette année.

#### Fête de la Saint-Laurent

Elle se déroulera les 7 et 8 août. Le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement mais on peut déjà annoncer qu'une course cycliste sera organisée le dimanche après-midi.

## Un concert pour (re)faire la fête

Après un premier concert gratuit organisé avec la FAL 19 et "Des Lendemain qui chantent", la municipalité d'Orliac-de-Bar a décidé de renouveler l'opération avec un nouveau concert gratuit le 17 juillet 2021.

Cette année, ce sera le groupe « Les Fils du facteur » qui se produira au bourg le samedi 17 juillet, à 21h. Né en 2014 dans les rues de Lausanne, Les Fils du Facteur ont parcouru les allées, puis les bars et les fêtes et enfin monter sur scène, en Suisse pour débiter, avant de prendre la route hors des frontières helvétiques. Avec plus de 100 dates par année, Sacha Maffli et Emilien Colin tiennent la cadence avec brio, audace et panache.

Des textes habiles, des mots touchants ou amusants, un

groupe qui navigue entre humour et poésie, l'amour et la mort, des histoires heureuses ou un futur incertain.

Dès les premières notes, leur présence s'impose spontanément et l'on ressent très vite l'énergie, la présence et l'aisance scénique du groupe. Ils vous entraînent dans un kaléidoscope musical qui ne doit rien au showbiz marketé. Un authentique moment de plaisir. Leur répertoire, composé à quatre mains, illustre parfaitement leur jeunesse et leur liberté d'esprit. Une bouffée d'oxygène qui ravira tous les publics. Avec la sortie de leur 2ème album ce printemps, ils entament une tournée en France et en Europe, en quatuor, avec Antoine Passard à la batterie et Olivier Raffin aux claviers.

En partenariat avec le foyer rural d'Orliac-de-Bar et l'Amicale de la Forge, une buvette et une petite restauration et un château gonflable permettront aux familles de passer un moment de communion après cette période difficile.

**Les Fils du facteur - Concert gratuit - Le Bourg, Orliac-de-Bar**

**Samedi 17 juillet - 21h - A partir de 19h : Buvette, petite restauration, château gonflable.**



## La Forge de Charles

L'amicale "Les amis de la Forge de Charles" propose du 12 juin au 4 juillet une exposition sur la vie des abeilles avec l'association la Vie d'Autrefois. Le mardi, vendredi et dimanche, de 14h à 18h, vous pourrez découvrir le fonctionnement de ces intrigants insectes et les produits de la ruche. **Contact : 06 82 42 15 45 ou 06 32 81 41 10.**

## - DANS LE RÉTRO -

La Municipalité a commémoré les victimes de la guerre d'Algérie le 19 mars, les victimes de la déportation le dimanche 25 avril et la fin de la 2nde guerre mondiale le 8 mai. En raison de la situation sanitaire, ces commémorations ont dû se dérouler en comité restreint.



## - NAISSANCES -

Bienvenue à

- Théo Battain, fille de Laura Gremont et de Philippe Battain, du bourg, né le 21 novembre 2020.
- Louise Pacheco, fille de Marie Martin et de Jonathan Pacheco, de Noailhac, née le 9 décembre 2020.
- Emile Bournazel, fils de Laurine Faure et de Pierre Bournazel, de Lestrade, né le 22 février 2021.

## - DÉCÈS -

- Madame Jacqueline Dumont du bourg, le 5 février 2021 à Treignac.
- Monsieur Pierre Chéze de Taleix, le 18 février 2021, à Treignac.
- Monsieur Henri Dubec, le 27 mai 2021, à Tulle.